



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU 30 JUIN 2011

Le jeudi trente juin deux mil onze à dix-huit heures trente, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie à la salle Peyrefitte à LA FERTE GAUCHER(77320), sous la présidence du représentant du Préfet de Seine et Marne : M. BERTHAULT.

Date de la convocation : 17 juin 2011

Nombre de Délégués : En exercice : 48

Présents ou représentés : 26

	Nom	Structure	Présent ou représenté		Nom	Structure	Présent ou représenté	
Collège des élus	DENIZOT Jean Georges	Maire de St Cyr sur Morin	x	Collège des usagers	D'HONDT Régis	Chambre d'agriculture		
	DHORBAIT Guy	Maire de Boissy le Chatel	x		BAUDIN Jean Noël	Chambre du commerce et d'industrie		
	ESCUYER Elisabeth	Maire de Mouroux	x		DE CARLI Claude	Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques 51	x	
	JAUNAUX Yves	Maire de La Ferté Gaucher	x		AVANZINI Serge	Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques 77	x	
	GARCHER René	Adjoint au Maire d'Esbly	x		SAINT MARTIN Michel	Nature Environnement 77		
	LEGER Jean François	Maire de Chailly en Brie			POT Jacques	Amis des moulins d'Ile de France	x	
	HANNETON Alain	Conseiller d'Augers en Brie	x		RIBEYRE Anne	Marne nature Environnement	x	
	CADET Jean Pierre	Adjoint au Maire de Sézanne	x		LHEUREUX Christian	ASA des Marais de St Gond		
	DOUCET Bernard	Maire de Montmirail			CUYPERS Arnaud	Irrigants du Nord Seine et Marne		
	GENTIL Georges	Adjoint au Maire de Val des Marais			HINCELLIN Philippe	Familles rurales	x	
	TELLIER Michel	Maire de Soizy aux Bois			MORATTELLI Christine	Comité départemental de canoë kayak	x	
	MOROY Alain	Maire de Marchais en Brie	x		BEAUFORT Alain	SI Assainissement Nord Est Seine et Marne	x	
	MOLLET LIDY Josette	Conseil Régional Ile de France	x		Préfet coordonnateur de bassin			
	LOISELET Eric	Conseil Régional Champagne Ardenne			Préfet de Seine et Marne			
	BRONCHAIN Bernard	Conseil Régional Picardie		Préfet de la Marne				
	RICHARD Marie	Conseil Général Seine et Marne		Préfet de l'Aisne				
	VALENTIN Patrice	Conseil Général Marne	x	Agence de l'Eau Seine Normandie				x
	MANGIN Eric	Conseil Général Aisne		MISE 77				x
	BERNARD Josiane	EPTB Seine Amont		MISE 51				x
	DEY Jean	Entente Marne		MISE 02				
	RAVET Anne Marie	SI Travaux Aménagement du bassin du Grand Morin	x	ARS Champagne Ardenne				
	NICAISE Alain	SI Aménagement et Entretien de l'aval du Petit Morin	x	DREAL Champagne Ardenne				x
	REVOILE Roger	SI de la Vallée du Haut Morin	x	ONEMA Ile de France				x
	CHARDAIN Christian	SI Etudes et Aménagement des marais de St Gond		DRIEE Ile de France				

Autres représentants : M. STELLIN, Représentant du syndicat intercommunal d'eau potable du nord Est 77.

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Adoption des règles de fonctionnement
3. Election du Président de la CLE
4. Election des Vice-présidents
5. Election des membres du Bureau
6. Elections des Présidents de commissions thématiques
7. Question diverses

Accueil

M. Berthault remercie les membres de la CLE d'être présents à cette première réunion d'institution de CLE. Il précise qu'il présidera cette réunion jusqu'à l'élection du Président puis cédera la place au Président nouvellement élu.

Adoption des règles de fonctionnement

L'adoption des règles de fonctionnement de la CLE nécessite que les 2/3 des membres de la CLE soient présents ou représentés. Ce quorum n'étant pas atteint, ces règles de fonctionnement ont été présentées mais n'ont pas été validées.

Les modifications demandées en vue de leur adoption lors de la prochaine CLE sont les suivantes :

Article 2 : il manque le mot « modification ». La *modification de la* composition de la CLE peut être demandée au Préfet coordonnateur, sur demande motivée du Président, approuvée à la majorité des deux tiers par la CLE.

Article 7 : remplacer « la partie financière » par « la partie comptable »

Article 10 : enlever « et à leurs suppléants »

Election du Président de la CLE

Le Président est élu parmi les membres du collège des élus.

Candidat : M. Revoile

Le vote est fait à bulletin secret.

Secrétaire de séance : Mme Ribeyre.

Après dépouillement, M. Revoile est élu Président de la CLE du SAGE des Deux Morin à l'unanimité des membres présents et représentés.

Election des Vice-présidents

Les Vice-présidents sont élus parmi les membres du collège des élus.

Candidats : M. Denizot et M. Valentin

Le vote est fait à bulletin secret.

Secrétaire de séance : Mme Ribeyre.

Après dépouillement, M. Denizot et M. Valentin sont élus Vice-présidents de la CLE du SAGE des Deux Morin à l'unanimité des membres présents et représentés.

Election des membres du Bureau

Chaque collège élit ces représentants au sein du bureau. Le bureau est composé de 13 membres (7 membres du collège des élus (dont le Président et les 2 Vice-Présidents), 3 membres du collège des usagers et 3 membres du collège de l'état.

Candidats pour le collège des élus (autre que le Président et les Vice-présidents): Mme Escuyer, M. Moroy, M. Cadet, Mme Ravet

Candidats pour le collège des usagers : Mme Ribeyre, M. Pot, M. Avanzini

Candidats pour le collège de l'état : Agence de l'Eau, MISE 77, DRIEE Ile de France

Le vote est fait à bulletin secret.

Secrétaire de séance : Mme Ribeyre.

Après dépouillement, M. Revoile, M. Denizot, M. Valentin, Mme Escuyer, M. Moroy, M. Cadet, Mme Ravet, M. Ribeyre, M. Pot, M. Avanzini, l'Agence de l'Eau, MISE 77, DRIEE Ile de France sont élus membre du bureau.

Elections des Présidents de commissions thématiques

Les Présidents des commissions thématiques sont désignés au sein du bureau. Après concertation, M. Denizot assurera la présidence de la commission « assainissement », M. Valentin la présidence de la commission « eau souterraine et gestion de la ressource en eau », Mme Escuyer la présidence de la commission « eau superficielle et milieux naturels » et M. Revoile la présidence de la commission « inondation et sécheresse ».

Question diverses

Aucune question n'étant posée, la séance est levée.